

De: RHONA-UT74 CNT (UT074)
Envoyé: vendredi 1 juillet 2016 15:49
À: [REDACTED]
Objet: TR: prolongation ITS 2015

info

De : [REDACTED]
Envoyé : jeudi 30 juin 2016 15:05
À : BLONDEL, Joel (DRH)
Cc : Syndicat CGT (CGT); Syndicat FO (FO); Syndicat SNU-TEF (SNU); Syndicat SUD1 (SUD); Syndicat SUD2 (SUD); RHONA-UT74 CNT (UT074); Syndicat CFDT (CFDT); UNSA-Itefa; [REDACTED] (UT074); ULTSCH Jean-Paul (UT074)
Objet : prolongation ITS 2015

Monsieur Blondel,

Voici 10 jours que vous m'avez transmis, sous couvert de Monsieur le Directeur DIRECCTE Auvergne-Rhône Alpes, un courrier ayant pour objet « votre prolongation de stage d'inspecteur du travail stagiaire promotion 2015 ».

Depuis, aucune autre information ne m'est parvenue. Il n'est pas précisé s'il s'agit d'un stage à plein temps, impliquant une impossibilité de prendre les congés d'été ou encore une réduction de leur durée possible. Les entretiens déjà réalisés avec ma hiérarchie, n'ont pas permis d'éclairer sans ambiguïté ce point. J'ai donc déjà, et par précaution, écourté mes congés des 2/3 de leur durée initialement prévue, réservant ainsi un billet d'avion de retour.

Par ailleurs, les termes très généraux du courrier : « confronter à des mises en situation réelle relevant des missions d'un inspecteur du travail en vue d'acquérir l'ensemble des aptitudes et compétences à exercer ce métier », « évaluer [...] le degré de maîtrise des connaissances et compétences professionnelles attendues d'un inspecteur du travail », ne me permettent absolument pas de comprendre ce qui aurait pu pécher lors de ma formation à l'INTEFP ou lors de l'entretien avec le jury.

Je vous demande donc de bien vouloir me transmettre les éléments vous ayant permis de prendre l'arrêté prolongeant ma période de stage pour trois mois, notamment la décision du jury et sa grille d'évaluation me concernant. Cette transmission devrait être rapide dans la mesure où vous vous devez vous être fondé dessus pour rédiger votre arrêté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Blondel, l'expression de mes salutations distinguées.